

ELECTIONS AUX CONSEILS CENTRAUX ET FACULTAIRES DE L'UNIVERSITE DE PARIS

LES CONSEILS CENTRAUX DE L'UNIVERSITE

Le Conseil d'Administration

Il élit le Président, vote le budget et détermine la politique générale de l'Université.

Le Sénat :

Il définit les grands principes présidant à la mise en œuvre des politiques de formation, de recherche et d'innovation. Il est décisionnaire dans son domaine de compétences.

Fidèles à nos engagements nous avons rejeté les différents projets de fusion qui nous ont été imposés car ils n'apportaient ni de garanties suffisantes pour l'avenir des personnels, ni d'innovation dans la gestion des ressources humaines, ni d'ambition affirmée en pédagogie. Nos deux universités jouissent d'une renommée acquise grâce au travail de l'ensemble de notre communauté. **Même si le projet de fusion porté par la présidence des deux universités a été élaboré à marche forcée sans réelle transparence ni partage avec la communauté universitaire leur fusion doit profiter à tous (personnels et étudiants).**

Nous voulons être acteurs d'une université fédératrice et structurante. Et nous accorderons la primauté à la concertation et au bien-être des personnels et des étudiants, et ce surtout dans une période de construction et de structuration de notre environnement professionnel.

DIALOGUE SOCIAL : LA DIRECTION PEUT MIEUX FAIRE !



Ensemble, pourquoi ? Au-delà des positions initiales de chacun; pro ou anti fusion. Celle-ci a été votée et validée par nos tutelles. Mettons-la en œuvre *en nous appuyant sur toutes les forces constructives indépendamment de toute étiquette pour nous enrichir de leur diversité.*

Ensemble, comment ? En termes de procédé, un management collaboratif au sens le plus fort (ou un pilotage participatif) doit être le fil rouge de cette construction. Chaque réforme ou évolution n'aura de sens et ne sera acceptée que si les collègues ont contribué à son élaboration et qu'elle correspond à un réel besoin.

Ensemble, nous sommes les acteurs de la construction d'une des premières universités françaises. Notre université en devenir doit être à la fois porteuse de projets de recherche et de formation au plus haut niveau international, rester réactive dans ses processus de décision **avec une primauté à la concertation**, mais aussi assurer **le bien-être de ses personnels et de ses étudiants**, tout particulièrement dans cette période de construction et de structuration de notre communauté.

Une université fédératrice et structurante qui, pour les BIATSS, s'affirmerait au travers de :

- La création d'une **vice-présidence « qualité de vie au travail »**, et la création d'un CHSCT spécial par faculté
- L'unification par le haut de la **politique indemnitaire**,
- pour les personnels, création d'un **service d'action sociale, culturelle et de loisir.**

Recherche, formation, internationale

Outre ses missions statutaires, **en matière de formation et de recherche**, l'université devra axer son projet sur le **développement d'une pluridisciplinarité réelle et d'une interdisciplinarité féconde**

Un **équilibre juste** devra être trouvé **entre financement récurrent et financement par projet** pour la recherche. Nous soutenons des modèles plus solidaires, permettant à toutes les personnels de travailler dans des conditions satisfaisantes indépendamment des résultats aléatoires aux appels à projet auxquels ils répondent.

Quel Projet et quel avenir pour les personnels de l'université de Paris ?

Nous voulons une recherche et un enseignement supérieur collaboratis : au lieu d'encourager la concurrence, développer des coopérations entre établissements et la coordination de l'ensemble de l'ESR à l'échelle nationale et territoriale. LA CFDT défend un **modèle démocratique de gouvernance** qui permette à tous les personnels d'être acteurs des décisions qui les concernent.

Biats : de nombreuses interrogations

Quelles seront les conditions de travail des personnels des services communs, centraux et des bibliothèques?

La fusion des bibliothèques nous interroge quant à ses modalités. Les conditions de fusion des services centraux entre les deux établissements inquiètent les agents concernés.

Ce que nous défendons :

La poursuite de la politique volontariste d'accueil des **personnes handicapées** en s'appuyant sur les compétences des services concernés à la fois pour les personnels et les usagers,

L'unification par le haut de la **politique de rémunération** basée sur l'analyse des bilans sociaux des deux universités **pour les contractuels**,

La prise en compte par la **CPE** des propositions d'avancement et des classements antérieurs des établissements.

Le **maintien des primes des horaires et des congés et des conditions de travail** pendant le dialogue social sur leur harmonisation par le haut.

Le **télétravail correspond à une réelle attente des collègues**. Il contribue à améliorer les conditions de travail des agents, en leur offrant la possibilité de réduire le temps de transport. **Il devra être mis en œuvre pour l'ensemble des BIATSS.**

Pourquoi voter pour nous ?

*Nous souhaitons que les conseils centraux soient des lieux de débats éclairés et d'une totale transparence. Vos candidats SGEN-CFDT pour les conseils centraux, seront la force de vos propositions dans l'élaboration du projet du nouvel établissement. Nous rechercherons le dépassement des oppositions stériles par des revendications constructives, dynamiques, adaptées à notre temps, prenant en compte les intérêts de l'ensemble des acteurs concernés. **Nous nous engageons à soutenir les propositions réalistes et issues d'une concertation générale.** A la juxtaposition d'intérêts particuliers, nous préférons le dialogue social et la solidarité. Il faut renoncer aux projets individuels motivés par la défense d'intérêts personnels ou corporatistes et caractérisés par des affrontements stériles et un clientélisme que l'on a malheureusement vu se développer ces dernières années. **Nous défendons un syndicalisme ancré dans des valeurs et, avant tout, au service de tous.***

Votez Ensemble avec le Sgen-CFDT – Mardi 21 et mercredi 22 mai 2019 de 9h30 à 18h

Conseil d'Administration

Elisabeth Sioudan-Devailly (P5 Sociétés et Humanités) ; Sahbi Selmane (P7 Sciences) ; ; Danielle VECCHIONE (P7, Santé)

Sénat

Christophe Leboeuf (P7 Santé) ; Fabienne LEROY (P5 Services communs) ; Lucie Hernandez (P7, Santé) ; Hervé Allein (P5, Sociétés et Humanités) ; Olivia Chaple (P5 Services Communs) ; Antonio ALBERTI (P7 Santé) ; Carole Chapelle (P5 Sciences) ; Philippe DUFOUR De Lattre (P5, Sociétés et Humanités)

Tous les personnels votent, quels que soient leurs statuts

3 sièges au CA, 9 sièges au Sénat, **les BIATSS représentent 12 élus** aux conseils centraux sur un total de 114. C'est une raison supplémentaire pour tenir compte non seulement des étiquettes et des programmes, mais aussi des **capacités qu'ont les candidats** issus d'un syndicat général **d'agir et d'intervenir pour exercer concrètement le mandat qui leur est confié.**



Ne votez pas aveuglément !